



Information aux familles - septembre 2018

Collège Bourgneuil - Cesson-Sévigné

Cantine, transport, activités, voyages scolaires,

tous les élèves sont égaux et des aides financières sont possibles!

La FCPE Collège vous rappelle les dispositifs en vigueur pour permettre à chaque élève de participer à toutes les activités proposées lors de la scolarité au collège :

Bourse des collèves Cette aide est destinée à favoriser la scolarité des collégiens. Elle est versée sous conditions de ressources. Se référer aux informations transmises à la rentrée par le collège.

Les familles répondant aux conditions d'éligibilité à la Bourse des Collèves se voient attribuer une aide financière pour les repas des élèves demi-pensionnaires, directement déduite de la facture de la cantine. Pour les voyages à l'étranger le Conseil Départemental prend en charge 50% du coût total du voyage pour les élèves boursiers, une fois au cours de la scolarité au collège.

Chèques Vacances ils sont acceptés comme moyen de paiement par le collège pour toutes les activités proposées par le collège par le service de gestion du collège.

Comités d'Entreprise leurs aides peuvent être prises en compte pour le paiement des voyages scolaires par le service de gestion du collège, si vous êtes parent salarié d'une entreprise de plus de 50 personnes, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre CE.

Fonds Social Collégien instauré par le Conseil d'Administration du collège, il peut participer aux frais pour aider les familles en difficulté de trésorerie. Pour solliciter une aide du Fonds Social, il suffit de déposer une demande d'aide auprès du service de gestion du collège. Un dossier sera alors transmis à la famille puis étudié par le service de gestion du collège une fois complété. Contact : service gestion du Collège au 02.23.45.00.45

Familles Cessonaises Le Centre Communal d'Action Sociale délivre, sous condition de ressources, un certain nombre d'aides favorisant l'allègement du budget familial, au travers de la mise en place des tarifs dégressifs, de la gratuité des transports, du coupon-sport. Contact : Service Social de la mairie de Cesson Sévigné au 02.99.83.52.00. Pour l'**aide aux séjours scolaires** un tarif dégressif peut être demandé sous conditions de ressources. Contact : Espace Citoyen ou 02.99.83.52.00

-

La FCPE Collège tient régulièrement des réunions de partage avec les parents d'élèves, venez nous rencontrer!

contact FCPE Collège

fcpecb35510@gmail.com